

1. Attestation d'emploi

Nous soussignés (nom du dirigeant ou son représentant) ..... (titre au Ministère/à l'Entreprise) déclarons que le nommé ..... CI n°..... Commune ..... Préfecture ..... est régulièrement employé(e) au Ministère/à l'Entreprise précité(e) en qualité de (poste/grade) ..... matricule n°..... carte de travail n° ..... (pour les sous-contrat) ..... depuis .....

Sauf imprévus qui surviendraient dès cette date de signature pour rompre les relations de travail avec l'employé, nous attestons que la présente tient lieu d'attestation d'emploi ou contrat de travail dont la durée est :

indéterminé /\_\_\_/; fixée au /\_\_\_/ tout ceci dès la signature de la présente attestation.

A la signature de la présente, nous attestons que l'intéressé(e) est d'une moralité: irréprochable /\_\_\_/ reprochable /\_\_\_/.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet (Employeur)

2. Engagement de virement et cession de salaire

Nous soussignés (Nom du dirigeant ou son représentant) ..... (titre) ..... au Ministère/à l'Entreprise ..... attestons que le (la) nommé(e) ..... perçoit normalement, en tant qu'employé(e) chez nous, un salaire mensuel net de ..... (en lettres)..... (montant avant toute forme de retenue).

Nous attestons qu'à la signature du présent document ledit salaire :  
- n'est frappé d'aucune aliénation, saisie, cession, .... ou autre engagement connu envers les tiers qui puisse réduire la partie versée/virée aux Banques Populaires /\_\_\_/;  
- est déjà frappé d'une retenue totale versée aux tiers de /\_\_\_/ FRW.

Nous prenons bonne note de la cession volontaire dudit salaire par ..... pour ses engagements envers les Banques Populaires et nous nous engageons à verser/virer mensuellement tout le salaire au compte n°..... des Banques Populaires jusqu'à ce qu'avis de ces mêmes Banques nous soit donné de cesser les versements/virements.

En cas de résiliation du contrat de travail qui nous lie au susnommé, nous nous engageons à avertir les Banques Populaires et à retenir de son décompte final le solde restant dû.

Ledit montant sera retenu par nous pendant 3 mois maximum dès rupture du contrat commun. Sur réclamation des Banques Populaires dans ces 3 mois, nous nous engageons à libérer le salaire dû sans délais sur présentation du solde dû par l'employé dont le contrat de travail est rompu.

Signature et cachet  
de l'employeur

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de  
la Banque

Signature de l'employé pour accord.

1. Attestation d'emploi

Nous soussignés (nom du dirigeant ou son représentant) MUSONI JAMES (titre au Ministère/à l'Entreprise) déclarons que le nommé KAYTESH IMMACULEE CI n° 0.1147... Commune KASYIRU... Préfecture P.V.H. XIGALI est régulièrement employé(e) au Ministère/à l'Entreprise précité(e) en qualité de (poste/grade) COORDONNATEUR M.I. matricule n°..... carte de travail n° (pour les sous-contrat) AFF. I.H.E. depuis AVRIL 1996....

Sauf imprévus qui surviendraient dès cette date de signature pour rompre les relations de travail avec l'employé, nous attestons que la présente tient lieu d'attestation d'emploi ou contrat de travail dont la durée est :

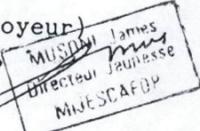
indéterminé /  /; fixée au / X / tout ceci dès la signature de la présente attestation.

A la signature de la présente, nous attestons que l'intéressé(e) est d'une moralité: irréprochable / OK / reprochable / X /.

Fait à Kigali le 5/3/1998.

Signature et cachet (Employeur)

MUSONI JAMES



2. Engagement de virement et cession de salaire

Nous soussignés (Nom du dirigeant ou son représentant) MUSONI JAMES (titre) DIRECTEUR... au Ministère/à l'Entreprise d.e.l.a. Jeunesse attestons que le (la) nommé(e) KAYTESH IMMACULEE perçoit normalement, en tant qu'employé(e) chez nous, un salaire mensuel net de 2.138.000 (en lettres) deux mille trois cent quatre vingt francs (montant avant toute forme de retenue).

Nous attestons qu'à la signature du présent document ledit salaire :  
- n'est frappé d'aucune aliénation, saisie, cession, .... ou autre engagement connu envers les tiers qui puisse réduire la partie versée/virée aux Banques Populaires / OK /

- est déjà frappé d'une retenue totale versée aux tiers de personnel FRW.

Nous prenons bonne note de la cession volontaire dudit salaire par NOUS..... pour ses engagements envers les Banques Populaires et nous nous engageons à verser/virer mensuellement tout le salaire au compte n° 11.8/142801... des Banques Populaires jusqu'à ce qu'avis de ces mêmes Banques nous soit donné de cesser les versements/virements.

En cas de résiliation du contrat de travail qui nous lie au susnommé, nous nous engageons à avertir les Banques Populaires et à retenir de son décompte final le solde restant dû.

Ledit montant sera retenu par nous pendant 3 mois maximum dès rupture du contrat commun. Sur réclamation des Banques Populaires dans ces 3 mois, nous nous engageons à libérer le salaire dû sans délais sur présentation du solde dû par l'employé dont le contrat de travail est rompu.

Fait à Kigali le 5/3/1998....

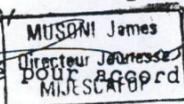
Signature et cachet

de l'employeur

JAMES MUSONI

Signature et cachet de la Banque

Signature de l'employé



Cet engagement de virement et cession de salaire est établi en triple exemplaires:

- Copie pour l'employé
- Copie pour l'employeur
- Copie pour la Banque